

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76101
Objet

CAMPING MUNICIPAL
FIXATION DES TARIFS.

DATE DE CONVOCATION

20 août 1976

DATE D'AFFICHAGE

20 août 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 18

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
31. AOUT 1976
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
Art. 46 du C. A. '71.

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize

le vingt août à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL,
BUCHET, DUFOUR, COLLE, MONTRON, LARGETEAU, LACHAUD, BERLAND, BOUCHET,
BARRIERE, BOUTET, DOMEQ, DOIREAU, FAVIERE, DELAIR.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. BUJARD, BROTEAU, NAULIN, PAPEAU, RIVIERE, TAP,
Mme BIDEAU

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Un arrêté préfectoral en date du 28 Juillet 1976 vient de
confirmer le classement du camping municipal en catégorie 2 étoi-
les avec toutefois, une augmentation de la capacité qui passe de
200 à 270 campeurs.

En conséquence,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

- d'appliquer les prix maxima fixés par les arrêtés préfectoraux
du 12 Avril 1976 et 21 Juin 1976 avec effet du 1er Juillet
1976.

..//..

- de fixer également avec effet du 1er Juillet 1976, le tarif des prestations ci-dessous non réglementées par les arrêtés préfectoraux susvisés.

- branchement électrique lumière	2, 70 F. par jour		
- branchement électrique chauffage	5, 40 F.	-	-
- 2 roues à moteur	1, 00 F.	-	-
- bateau - remorque	1, 10 F.	-	-
- réfrigérateur	1, 00 F.	-	-

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

